L'ABEILLE.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.

JOURNAL QUOTIDIEN ..... $10 | payable d'avance
DO HEBDOMADAIRE ..... $10 | payable d'avance

PAR BULLITT, HAGNER & Cie
No. 61, Rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 12 AVRIL 1843

Pour PRESIDENT DES ETATS-UNIS:
HENRY CLAY.

Un vol audacieux a été commis hier après-midi, entre 4 et 6 heures, au passage de la Bourse, dans la chambre à coucher de M. Reynier. Environ une douzaine de montres en or, des chaines, des bottons et des bagues en diamans, deux lingots d'or et plusieurs autres objets, ainsi que diverses pièces en or, ont été enlevés de son armoire. Une récompense de $100 est offerte pour l'arrestation du voleur et la remise des objets volés. (Voir l'avis.)

Cour Martiale du San Antonio.—Les dépositions ont continué hier durant toute la séance : on en trouvera un aperçu complet dans notre partie anglaise.

La Cour Martiale, chargée de juger le commandant MacKenzie, s'est ajournée le 1er. courant. Le verdict qu'elle a rendu, est en ce moment sous les yeux du Président.

Procès de Mercier.—Le procès du jeune Mercier cause une vive sensation à Philadelphie. L'intérêt s'attache de plus en plus à ce malheureux et à sa jeune sœur qui, d'après quelques témoignages, aurait été la victime et non la complice de son séducteur Heberton.

Le John Adams.—Les dernières nouvelles qu'on a reçues de ce brick portent la date de Rio Janeiro, 19 février. Ces nouvelles prouvent d'une façon presque formelle qu'il n'a point eu, comme on le disait, sédition à bord. Ce bruit aurait pris source probablement dans les préoccupations causées par les aveux du jeune Spencer. Il avait essayé jadis d'exciter une sédition sur ce batiment.

Sinistres.—La goélette *Mary Stetson*, Stetson, Parkinson, partie de Boston le 2 mars pour porter à la Nouvelle Orléans une cargaison de glace, s'est jetée sur l'île Berry, l'une des Bahamas, et s'y est brisée, valant 57,500,000 d'entre. En 1841, seulement 1,054 vaisseaux de tout rang sont entrés dans ce port. Le vaisseau d'outre-mer de compagnie avec celui de l'Amérique, de Philadelphie, récemment naufragé, fut jaugé à bord de la goélette *F. A. Tuppel*, de Baltimore. Cette goélette alla se briser aussi sur des rochers au Sud-Est de Chicamacomico, c'était de la fatalité. Heureusement, après avoir couru de grands périls, tout le monde fut sauvé.

Le sloop *Valor*, de Brookhaven, allant de Newbern (Caroline du Nord) à New York, avec une cargaison d'agrès et appareux, a fait cette à 19 milles au Sud-Est Cap Henry. La cargaison a été sauvée et l'on espère remettre le bâtiment à flot.

(*Beacon de Norfolk*)

Virginie.—La lutte électorale s'anime chaque jour dans cet Etat. Les whigs ont l'espoir d'emporter l'une des branches de la Législature. Ils n'ont aucune chance pour le Congrès : car l'Etat a été si étrangement divisé pour les élections congressionnelles dans la dernière session, que les whigs devront s'estimer fort heureux, s'ils parviennent à enlever quatre districts sur quinze.

Maine.—La Législature de cet Etat a refusé de recevoir $17,500 qui lui revenait en vertu de l'acte de distribution. Elle s'est ajournée le 24 du mois dernier, après avoir remis indéfiniment le rapport d'une partie du comité sur les frontières. Ce rapport censurait la conduite des commissaires du Maine qui ont pris part au traité.

Le *Palladium* de Pekin [Illinois] annonce qu'une famille d'emigrans, composée de onze personnes, est morte de froid dans les prairies qui forment la partie occidentale de cet Etat.

Suicide.—Richard W. Leecock, aide-chirurgien à bord du brick *Somers*, s'est tué à New York, le 31 du mois dernier, en se tirant un coup de pistolet au-dessus de l'œil droit. R. W. Leecock était à bord du *Somers* depuis l'époque de sa nomination : c'était un homme estimable et plein de talent. On attribue ce suicide à une aliénation mentale, causée par une longue et cruelle maladie.

Tremblement de terre.—Une lettre de Demerari donne quelques renseignemens sur les effets du tremblement de terre dans cette colonie :

"Les effets du tremblement n'ont pas été aussi désastreux ici que dans beaucoup d'autres endroits ; il a cependant causé de grands dommages : toutes les maisons en bois ont été ébranlées jusqu'en leurs fondations ; mais toutes celles qui étaient en bois sont restées debout, à l'exception de la grande majorité. Le clocher de l'Eglise Ecossaise s'est écroulé. Tous les habitans se sont empressés de quitter leurs maisons pour se précipiter dans les rues : on entend tout partout que prières et lamentations."

Havane.—La goélette *Belle* nous a apporté des journaux de la Havane qui vont jusqu'au 4 courant. Ils ne renferment guères que quelques détails déjà connus sur les affaires du Mexique et du Yucatan.

FAITS DIVERS.

Extraits des journaux Français

—Les conséquences du vote des deux secrets sont nettement tirées par le journal la *Législature* :

"Si la Chambre, dit-il, accorde un vote de confiance au ministère, elle approuve implicitement toutes les concessions faites à l'Angleterre. La chambre prend donc, pour être conséquente dans ses 16 délibérations, l'engagement de ratifier le traité de commerce qui a été dicté par sir Robert Peel, et auquel nous avons été soumis par la force des choses. Si la chambre refuse de ratifier ce traité, elle déclare que la France n'est pas assez forte pour lutter contre l'Angleterre ; et, dans ce cas, elle déclare que la France doit abandonner à l'Angleterre le marché français, et que le ministère doit se retirer devant la volonté du pays. Si la chambre, au contraire, ratifie le traité, elle déclare que la France est assez forte pour lutter contre l'Angleterre, et que le ministère doit rester au pouvoir, parce qu'il a fait ce que la chambre voulait qu'il fit. Voilà la question dans toute sa simplicité."

Le *Palladium* de Pekin [Illinois] annonce qu'une famille d'emigrans, composée de onze personnes, est morte de froid dans les prairies qui forment la partie occidentale de cet Etat.

Suicide.—Richard W. Leecock, aide-chirurgien à bord du brick *Somers*, s'est tué à New York, le 31 du mois dernier, en se tirant un coup de pistolet au-dessus de l'œil droit. R. W. Leecock était à bord du *Somers* depuis l'époque de sa nomination : c'était un homme estimable et plein de talent. On attribue ce suicide à une aliénation mentale, causée par une longue et cruelle maladie.

Tremblement de terre.—Une lettre de Demerari donne quelques renseignemens sur les effets du tremblement de terre dans cette colonie :

"Les effets du tremblement n'ont pas été aussi désastreux ici que dans beaucoup d'autres endroits ; il a cependant causé de grands dommages : toutes les maisons en bois ont été ébranlées jusqu'en leurs fondations ; mais toutes celles qui étaient en bois sont restées debout, à l'exception de la grande majorité. Le clocher de l'Eglise Ecossaise s'est écroulé. Tous les habitans se sont empressés de quitter leurs maisons pour se précipiter dans les rues : on entend tout partout que prières et lamentations."

Havane.—La goélette *Belle* nous a apporté des journaux de la Havane qui vont jusqu'au 4 courant. Ils ne renferment guères que quelques détails déjà connus sur les affaires du Mexique et du Yucatan.

FAITS DIVERS.

Extraits des journaux Français

—Les conséquences du vote des deux secrets sont nettement tirées par le journal la *Législature* :

"Si la Chambre, dit-il, accorde un vote de confiance au ministère, elle approuve implicitement toutes les concessions faites à l'Angleterre. La chambre prend donc, pour être conséquente dans ses 16 délibérations, l'engagement de ratifier le traité de commerce qui a été dicté par sir Robert Peel, et auquel nous avons été soumis par la force des choses. Si la chambre refuse de ratifier ce traité, elle déclare que la France n'est pas assez forte pour lutter contre l'Angleterre ; et, dans ce cas, elle déclare que la France doit abandonner à l'Angleterre le marché français, et que le ministère doit se retirer devant la volonté du pays. Si la chambre, au contraire, ratifie le traité, elle déclare que la France est assez forte pour lutter contre l'Angleterre, et que le ministère doit rester au pouvoir, parce qu'il a fait ce que la chambre voulait qu'il fit. Voilà la question dans toute sa simplicité."

Le Consul de France à la Nouvelle-Orléans invite MM. les commissaires nommés dans la séance de ce jour à vouloir bien recueillir les affidavits destinés aux ports de la Pointe à Pitre, à vouloir bien les remettre le plus promptement possible, le produit de leurs collectes. Les personnes qui désireraient souscrire à cette inscription et chez lesquelles on ne se serait pas présenté, sont priées de s'y porter de ce jour au registre ouvert au No. 74 à la chancellerie du consulat de France, et que signe M. Offard, secrétaire.

(*Picayune*)

☞ Le Consul de France à la Nouvelle-Orléans invite MM. les commissaires nommés dans la séance de ce jour, à vouloir bien recueillir les affidavits destinés aux ports de la Pointe à Pitre, à vouloir bien les remettre le plus promptement possible, le produit de leurs collectes. Les personnes qui désireraient souscrire à cette inscription et chez lesquelles on ne se serait pas présenté, sont priées qu'à partir de ce jour un registre soit